

De : [Accès à l'information - Mauricie](#)
À :
Objet : 200872266 - Pont de la rivière Tawachiche
Date : 28 juin 2024 12:34:00
Pièces jointes : [image003.png](#)
[image007.png](#)
[image011.png](#)
[image012.png](#)
[image016.png](#)
[image017.png](#)
[image018.png](#)
[Pont rivière Tawachiche.pdf](#)
[Art. 48.pdf](#)
[Avis de recours.pdf](#)

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 27 juin dernier, concernant le pont de la rivière Tawachiche à Lac-aux-Sables.

Vous trouverez en pièce jointe le document visé par votre demande.

Cependant, nous vous informons que des documents ou renseignements relèvent du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous référons à la personne responsable de l'accès au sein de cet organisme.

TRANSPORTS

Claude Peachy
Directeur de l'accès à l'information et de l'éthique
700, boul. René-Lévesque E., 29e étage
Québec (QC) G1R 5H1
Tél. : 418 646-0160 #23013
Télééc. : 418 643-9014

lai@transport.gouv.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie de l'article précité de la Loi.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information

Bureau de la Mauricie / CD

Direction de l'accès à l'information
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
www.environnement.gouv.qc.ca



1 Identification

Date de l'inspection : 2014-09-24	Heure d'arrivée : 13 h 20	Heure de départ : 13 h 50
Inspecteur : Valérie Brillant Blais		Accompagné de :
N° intervention : 300878738	Type d'intervention : Inspection	
N° gestion documentaire : 7450-04-01-0015401	N° du rapport d'inspection : 401183751	
N° demande : 200300057	Type de demande : Projet / programme	
But de l'inspection : Réfection des approches et enrochement des piles, p-11200, rivière Tawachiche, Lac-aux-Sables **fin août**		

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Pont P-11200, chemin St-Alphonse, rivière Tawachiche.	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2151678	Type de lieu : berge, rive
Localisation du lieu inspecté : Coordonnées géographiques : 46,82697777800;-72,441594444400	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46,82697777800;-72,441594444400	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Ministère des Transports		200, rue Belvédère Nord Sherbrooke (Québec) J1H 4A9	13812425

Conditions météo
ensoleillé

Personnes rencontrées <input type="checkbox"/> SO		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Hicham Elmhandi	Représentant du MTQ	
Lionel Deshaie	Entrepreneur	

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de : M Elmhandi			

Plainte <input type="checkbox"/> SO	
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 6	Nombre de photos annexées au rapport : 5
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Valérie Brillant-Blais avec un appareil photo de type Panasonic DMC-TS25. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-04\briva01\7450-04-01-0015401\2014-09-24	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

Grilles d'inspection annexées <input checked="" type="checkbox"/> SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	1	Annexe photos et visionneuse
	2	Annexe 9 soumis

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

Dans le cadre de l'entente administrative entre le MTQ, le MFFP et le MDDELCC, quelques chantiers en milieu hydrique ont été sélectionnés afin de vérifier si les travaux respectent l'annexe 9.
Aspects environnementaux ou techniques à vérifier :

- Vérifier si les éléments mentionnés dans l'annexe 9 sont respectés;
- Évaluer si les travaux auraient dû obtenir une autorisation du MDDEFP;
- Vérifier la conformité environnementale générale du chantier (ex. : contrôle de l'érosion).

Extrait de l'annexe 9 (annexe 2 du présent rapport)

L'objectif principal du projet est de corriger un problème de drainage aux approches du pont 11200. Il implique les travaux suivants : mise en place de plaque d'acier derrière les culées, construction de murs de soutènement en gabions autour des culées, ajout de drains avec puisards aux approches et empierrement des talus en rive. La sortie des drains se fera dans les talus empierrés.

Mesures d'atténuation particulières :

Les travaux visés auront surtout lieu aux approches et immédiatement autour des culées. Seuls les empierrements des talus toucheront plus directement à la rive, les impacts sur le cours d'eau devraient donc être limités. L'entrepreneur devra mettre en place des barrières à sédiments comme mesures anti-érosion pendant toute la durée des travaux. La remise en état des lieux consistera à reprofiler et ensemercer.

3 Description de l'inspection

En arrivant sur les lieux, je constate que deux pelles, une grande et une petite, travaillent sur le côté opposé soit la rive droite. Elles dégagent la culée du pont. Deux hommes travaillent sur la rive gauche. La culée du pont est dégagée (photo1).

Je me rends à la roulotte de chantier où je rencontre M Hacham Elmhandi, représentant du MTQ. Nous faisons le tour du chantier en commençant par la rive droite. Je constate que la culée est dégagée de l'empierrement et une barrière à sédiment est en train d'être installée (photos 2 et 3). Elle est placée juste à la limite des travaux et de l'enrochement séparant le pilier du pont. Le tout se trouve en haut du talus, la végétation de la rive est donc toujours présente. Il n'y a pas de déblai présent sur les lieux.

Pour nous rendre sur la rive gauche, nous devons monter dans une échelle (photo 3). Nous prenons nos véhicules afin de rejoindre l'autre rive par un autre chemin. Sur la rive gauche, je constate que la petite pelle dégage la zone de travail tandis que la grande sort les pierres et les dépose dans un camion-benne (photos 4 et 5). Lorsque la pierre sera toute retirée, ils installeront une barrière à sédiment comme sur la rive droite. Une trousse de déversement était présente sur le pont.

Il n'y a pas de travaux dans le littoral ni signe d'érosion.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

5 Conclusion

Je conclus que les travaux respectent l'annexe 9 et ne nécessitent pas d'autorisation du ministère. Je conclus qu'aucun manquement à la loi sur la qualité de l'environnement n'a été observé lors de l'inspection.

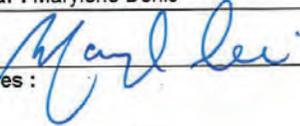
Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.

Rédigé par : Valérie Brillant Blais

Signature : *Valérie Brillant-Blais* Date de signature : 2014-10-02

7 Vérification du rapport d'inspection	
Approuvé par : Marylène Denis	Fonction : Chef d'équipe
Signature : 	Date : 2014-10-06
Commentaires :	

ANNEXE PHOTOS



P1010988 (Medium).JPG

Photo 1. Aspect du chantier lors de mon arrivé.



P1010989 (Medium).JPG

Photo 2. Barrière à sédiments en train d'être installée.



P1010990 (Medium).JPG

Photo 3. Culée dégagée de la pierre et vue sur l'échelle vertigineuse.

ANNEXE PHOTOS



P1010992 (Medium).JPG
Photo 4. Rive gauche



P1010993 (Medium).JPG
Photo 5. Aspect des travaux sur la rive gauche. On peut voir qu'il se trouve en haut du talus.





P1010988 (Medium).JPG



P1010989 (Medium).JPG



P1010990 (Medium).JPG



P1010991 (Medium).JPG



P1010992 (Medium).JPG



P1010993 (Medium).JPG

7450-04-01-0015401
2014-09-24

4649 37.12
-72 26 29.74